



Uniopss

Unir les associations pour développer les solidarités

L'Uniopss et la FNCS
dénoncent la non-prise en
compte des territoires
défavorisés dans la lutte contre
les déserts médicaux

Dans un [communiqué publié le 29 septembre dernier](#), l'Uniopss et la Fédération nationale des centres de santé ont critiqué le zonage établi pour identifier les territoires les plus fragiles dans la cadre de la lutte contre les déserts médicaux.

Le communiqué commun de l'Uniopss et de la Fédération nationale des Centres de santé publié le 29 septembre dernier est sans ambiguïté. Selon ce dernier, intitulé, « *Les territoires défavorisés, grands oubliés de la politique de lutte contre les déserts médicaux : un comble !* », le zonage établi pour identifier les territoires fragiles pour l'accès aux médecins généralistes, ne prend pas en compte les inégalités sociales de santé (ISS) : les territoires les plus défavorisés sont ainsi exclus des aides conventionnelles destinées à leur installation et à leur maintien. La FNCS, l'Uniopss et ses adhérents sollicitent donc une révision des modalités de zonage.

Les auteurs de ce communiqué précisent que « cet indicateur, exprimé en nombre de consultations par habitant et par an, prend en compte d'une façon déterminante la distance entre le domicile et le médecin généraliste, calculée à partir d'un temps de trajet en voiture. Ce mode de calcul ne tient pas compte des modalités de déplacement en zones très urbanisées (transport en commun, à pied), ni du fait que les plus pauvres ne disposent pas de voiture, en zones urbaines comme en zones rurales ».